

Fourniture de services et de matériels de télécommunication



Côtes d'Armor Habitat

6 Rue des Lys – BP 55

22440 Ploufragan

Téléphone : 02.96.94.12.41 Télécopie : 02.96.78.25.91

Courriel : contact@cotesdarmorhabitat.com

PROCEDURE ADAPTEE

Articles 28 et suivants du Code des Marchés Publics

MARCHE A BONS DE COMMANDES

Article 77 du Code des Marchés Publics

OBJET : Fourniture de services et de matériels de télécommunications

Lot 2 : Abonnements, consommations et matériels de téléphonie mobile et accès nomades

ACTE D'ENGAGEMENT LOT 2

(à joindre à l'offre)

- Pouvoir adjudicateur : Côtes d'Armor Habitat
- Personne habilitée à représenter le pouvoir adjudicateur : Madame La Directrice Générale
- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics : Monsieur Vourch Yann
- Ordonnateur : Madame La Directrice Générale
- Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le Comptable du Trésor Public

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'Etablissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la Loi n°81-1 du 2 Janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises Sous réserve des sommes mandatées à la date à laquelle la dernière certification est rendue exécutoire.	A Ploufragan, le
Montant sous-traité à la Société..... : euros TTC	A Ploufragan, le
Montant sous-traité à la Société..... : euros TTC	A Ploufragan, le
Avenant n° : <input type="checkbox"/> Montant en plus-value en euros TTC : <input type="checkbox"/> Montant en moins-value en euros TTC :	A Ploufragan, le
Avenant n° : <input type="checkbox"/> Montant en plus-value en euros TTC : <input type="checkbox"/> Montant en moins-value en euros TTC :	A Ploufragan, le

Article 1 - CONTRACTANT

Je soussigné,

Christian LE GALL, Directeur des Ventes à l'Agence Entreprises Ouest Atlantique d'Orange Business Services,

Représentant la société **Orange France**,

- après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du dossier de consultation.

M'engage (nous engageons), sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à réaliser la prestation correspondante.

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de CENT CINQUANTE (150) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le cahier des charges.

J'atteste sur l'honneur que les prestations réalisées dans le cadre du présent marché le sont avec des salariés employés régulièrement au regard des articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

Je confirme par la signature du présent acte d'engagement, mon engagement contractuel sur l'ensemble des pièces du marché composant le dossier de consultation dont les cahiers des clauses particulières.

Article 2 - PRIX ET SOUS TRAITANCE

2.1 Prix : Offre de Base

Le présent lot est passé sous forme de marché à prix unitaire non révisable selon les dispositions prévues à l'article V.3 du CCAP.

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur le mois précédent la date de remise des offres.

Le candidat reportera ci-dessous le montant du devis estimatif quantitatif annuel du lot n° 2
- Prestations de services de téléphonie mobile pour les sites de Côtes d'Armor Habitat.

	En unité euros <u>(hors coût des terminaux : voir devis estimatif)</u>	
Montant hors T.V.A.	10 566, 96 €.....	en chiffres
	Dix mille cinq cent soixante-six euros et quatre-vingt seize centimes.....	en lettres

T.V.A. au taux de 19,6 %	2 071, 12 €.....	en chiffres
Montant T.V.A. incluse	12 638, 08 €.....	en chiffres
	Douze mille six cent trente huit euros et huit centimes	en lettres

2.2 Prix : Variante

Le candidat reporterà ci-dessous le montant du devis estimatif quantitatif annuel du lot n° 2 - Variante : Prestations de services de téléphonie mobile pour les sites de Côtes d'Armor Habitat – permet aux candidats de faire une offre alternative en proposant une offre s'adaptant à la consommation réelle des utilisateurs mobiles de Côtes d'Armor Habitat.

	En unité euros	
Montant hors T.V.A.	en chiffres
T.V.A. au taux de	en lettres
Montant T.V.A. incluse	en chiffres
		en lettres

--	--

- a. – Sous-traitance envisagée dès le moment du dépôt de l'offre ou au cours de l'exécution du marché :

J'envisage de sous traiter une ou plusieurs opérations en cours d'exécution du marché. Je m'engage à remettre les documents requis avant toute exécution d'opération sous-traitée, conformément à l'article 114 2°) du Code des Marchés Publics et produire un Acte Spécial de sous traitance conforme au formulaire DC13 remplacer par nouveau DC4 téléchargeable sur le site www.colloc.bercy.gouv.fr (onglet Marchés Publics, Formulaires à télécharger, déclaration du candidat). L'acceptation du sous traitant et l'agrément des conditions de paiements seront constatés par cet Acte Spécial signé des deux parties.

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé au cours des travaux leur acceptation à la personne responsable du marché ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal, non révisable de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Identification l'entreprise Sous-traitante	de	Nature de la prestation	Montant de la prestation (T.V.A. incluse)

Article 3 – DUREE

Lot n°2 - (Variante incluse) : à compter du 1er Mars 2013 pour une période de 30 Mois et sans reconduction du lot. Le lot s'achèvera au 31 Décembre 2015.

Article 4 - PAIEMENTS

L'établissement contractant se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

(1) Au nom de .ORANGE FRANCE.....

A .Société Générale Paris Rive Gauche Entr.....(Banque ou CCP)

Sous le N°00020034207.....

(1) A compléter par le candidat

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation du marché, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de la Loi n° 85-98 du 25 Janvier 1985 modifiée.

Fait en un seul original,

A.Rennes....., le 22/10/2012

Signature précédée de la mention manuscrite

"Lu et approuvé" "lu et approuvé"

Christian LE GALL , Directeur des Ventes

Orange France
Agence Entreprises Ouest Atlantique
Pôle Contrats - Cellule Appels d'Offres
12H, Rue du Pâtis Tatelin
CS 50855
35708 Rennes Cedex 7

Partie réservée à Côtes d'Armor Habitat

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente proposition en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent, pour valoir acte d'engagement, en ce qui concerne:

Le présent acte d'engagement concerne le lot n° 2 et comporte le document énuméré ci-après :

BPU Téléphonie Mobile Lot 2

A Ploufragan, le
Pour La Directrice Générale,

DECLARATION DE SOUS TRAITANCE
A JOINDRE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

Demande d'acceptation d'un sous-traitant/Agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Titulaire du marché :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :

Montant des prestations sous-traitées H.T. :

Montant de la T.V.A. :

Montant T.T.C. :

IDENTIFICATION DU SOUS-TRAITANT :

Nom ou dénomination sociale :

Forme juridique de la société :

Numéro d'identification S.I.R.E.T. :

Numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

Adresse du siège social :

.....
.....

Références bancaires: (joindre obligatoirement un R.I.B)

Titulaire du compte :

Domiciliation :

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance:

Modalités de paiement des factures :

Date d'établissement des prix (mois de référence) :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais d'exécution, pénalités, ... : Voir CCAP

A....., le

A....., le

Pour Le Pouvoir Adjudicateur
La Directrice Générale,

Signature précédée de la mention manuscrite
"Lu et approuvé"